

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Encore une journée de mobilisation réussie pour les AESH !

Le 23 mai, SUD éducation appelait à la grève pour la titularisation de tou-te-s les AESH, pour de meilleures conditions de travail et contre les PIALs, c'est-à-dire les nouvelles unités de gestion des personnels mises en place par le projet de loi Blanquer dite pour « l'école de la confiance ».

Cette mobilisation a été réussie dans plusieurs départements. Plus de 200 personnels AESH étaient mobilisés devant le rectorat de Paris ou encore 25 % de grévistes dans les Hautes-Alpes.

Les conditions d'emploi de ces personnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap sont déplorables : 6 à 8 ans de contrats précaires sont requis avant d'accéder à un CDI. Les contrats portent sur des temps de travail incomplets avec pour conséquence des salaires incomplets. Le salaire moyen d'un-e AESH est d'environ 700 € pour en moyenne 24 heures de service hebdomadaire. Les AESH n'ont accès ni à de vraies évolutions de salaires pendant leur carrière, ni aux mêmes primes (pour exercer en éducation prioritaire par exemple) et pondérations (pour une affectation sur plusieurs lieux de travail) que les autres personnels de l'éducation. La liste des revendications des AESH est longue, car les textes qui régissent leurs conditions d'emploi leur sont extrêmement défavorables.

La mesure Blanquer de création de Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIALs) vient accentuer le mauvais traitement infligé aux AESH en imposant une gestion managériale de mutualisation des personnels, alors que l'intérêt pédagogique des enfants devrait primer. Les PIALs enterrent le suivi individualisé des élèves en situation de handicap en multipliant le nombre d'élèves par AESH et les lieux de travail, ce qui a pour effet de fractionner et de déshumaniser l'accompagnement.

Les réponses de Blanquer à la précarité des AESH (les PIALs, le multi-employeur ou la généralisation des contrats de 3ans) ne conviennent pas aux personnels.

Les AESH revendiquent leur titularisation, c'est-à-dire la reconnaissance d'un vrai statut intégré dans la Fonction Publique avec la reconnaissance de tout le travail invisible que ces personnels fournissent (autoformation, coordination, préparation pédagogique...) et qui, ajouté au temps avec élèves, constitue un temps de service complet. Les réponses de Blanquer à la précarité des AESH (les PIALs, le multi-employeur ou la généralisation des contrats de 3 ans) sont inacceptables.

La fédération SUD éducation appelle les personnels à se mobiliser contre la loi Blanquer et pour la titularisation sans condition des AESH !

AESH c'est un métier, il doit être reconnu !